



APPEL A CANDIDATURES POUR LES ORGANISATIONS FEDERALES DE LA SAISON 2020/2021 ET POUR LA SAISON 2021/2022

La Fédération Française de Tennis de Table recherche des organisateurs pour les épreuves suivantes pour la saison 2020/2021 :

Epreuve patronnée par la FFTT :

- ✓ **Championnat de France Minimes / Juniors (plateau de 16 tables)**
Les 27, 28 et 29 octobre 2021

La Fédération Française de Tennis de Table recherche des organisateurs pour les épreuves suivantes de la saison 2021/2022 :

Epreuves patronnées par la FFTT :

- ✓ **Championnat de France Seniors (plateau de 8/9 tables)**
Les 20, 21 et 22 Mai 2022
- ✓ **Championnat de France Minimes / Juniors (plateau de 16 tables)**
Les 29, 30 avril et 1er Mai 2022
- ✓ **Championnat de France Benjamins / Cadets (plateau de 16 tables)**
Les 27, 28 et 29 Mai 2022

Epreuves non patronnée :

- ✓ **Finales Fédérales par Classement (24 tables)**
Les 25 et 26 Juin 2022

Nous invitons ceux qui désirent organiser (Ligues, Comités, Clubs) à adresser leur candidature,

Pour **le 20 juin 2021 dernier délai**

A la Fédération Française de Tennis de Table
3 rue Dieudonné Costes
75013 PARIS

Courriel : franck.saulnier@fft.email

Les clubs devront adresser une copie de leur candidature à leur Comité départemental et une autre à leur Ligue référente.

Les Comités départementaux, s'ils sont candidats, adresseront également une copie de leur candidature à leur Ligue référente.

Rappel important : Toutes ces compétitions doivent se jouer sur des tables agréées et de même référence sur le plateau de jeu principal avec des aires de jeu de 12 x 6 minimum.

N.B. : Les dates prévues sont indiquées à titre d'information et non officielles, les candidatures retenues seront validées après parution des calendriers de la saison concernée.

André QUIGNON

Président de la Commission
des Organisations